



## KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
Tenue à la salle municipale,  
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,  
le lundi 6 octobre 2014, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon.

Présents : Madame Céline Landry et Messieurs Patrice Nadeau, Michel Breton, James Allan et Étienne Prévost.

Absente : Madame Michelle Pageau,

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

### **2014-163 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Deuxième versement à la Sûreté du Québec;
5. Taxes 2015, nombre de versements;
6. Soumission pour la cueillette et le transport des matières résiduelles;
7. Appui à la demande de Monsieur Roland Bédard à la CPTAQ;
8. Borne-sèche;
9. Route du moulin;
10. Sauvons Postes Canada – non aux compressions;
11. Transport adapté de la région de Thetford Inc.;
12. Correspondance;
13. Comptes du mois;
14. Période de questions;
15. Divers;
16. Levée de la séance.

### **2014-164 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2014.



**KINNEAR'S MILLS**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

**2014-165 DEUXIÈME VERSEMENT À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'effectuer le deuxième versement pour les services de la Sûreté du Québec au Ministre des Finances pour la somme de 18 992 \$.

**2014-166 TAXES 2015, NOMBRE DE VERSEMENTS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de conserver le même nombre de versements pour le compte de taxes. Le premier versement devrait se faire avant le 28 février 2015, le deuxième versement devrait se faire avant le 30 juin 2015 et le troisième versement devrait se faire avant le 31 août 2015, sans frais d'intérêt si les délais sont respectés. Le compte de taxes peut être réglé en totalité avant le 30 avril 2015 sans frais d'intérêt.

**2014-167 SOUMISSION POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

L'ouverture des soumissions a eu lieu mardi le 29 septembre à 15 h 05. Deux entreprises ont soumissionné. Les prix sont avant taxes.

Les entreprises Sanifer inc. :

2015-2016-2017.....45 026,21 \$  
2015-2016-2017-2018-2019.....77 814,34 \$

Services Sanitaires Denis Fortier inc. :

2015-2016-2017.....51 650,50 \$  
2015-2016-2017-2018-2019.....88 306,32 \$

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de signer un contrat pour la cueillette et le transport des matières résiduelles avec Les entreprises Sanifer inc. pour une durée de cinq (5) ans. M. Paul Vachon, maire, et M<sup>me</sup> Claudette Perreault, directrice générale, sont mandatés pour signer ce contrat.

**2014-168 APPUI À LA DEMANDE DE MONSIEUR ROLAND BÉDARD À LA CPTAQ**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Kinnear's Mills a pris connaissance de la demande d'autorisation à la CPTAQ pour un morcellement des lots 4 913 322, 5 085 206 et 5 085 272, circonscription foncière de Thetford;

**ATTENDU QUE** la demande d'autorisation est conforme aux règlements municipaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de monsieur Roland Bédard auprès de la Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec.

**2014-169 BORNE-SÈCHE**

**ATTENDU QU'**une 3<sup>e</sup> borne-sèche a été installée sur le chemin Magwood;



**KINNEAR'S MILLS**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

**ATTENDU QUE** nous avons les matériaux nécessaires afin d'installer une 4<sup>e</sup> borne-sèche et que le conseil municipal souhaite que le service incendie ait accès facilement à une station de pompage en cas d'incendie;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'installation de la 4<sup>e</sup> borne-sèche au 1576, 5<sup>e</sup> Rang (Moulin des cantons) et ce après recommandations de l'inspecteur en voirie, Monsieur Marc Prévost.

**2014-170**

**ROUTE DU MOULIN**

**ATTENDU** la demande reçue par la Municipalité de vérifier l'état du chemin et les obligations de la Municipalité à cet égard;

**ATTENDU QUE** dans le cadre de la rénovation cadastrale, la route du Moulin n'a pas été identifiée au plan;

**ATTENDU** l'opinion juridique fournie par Me Odette Gagné relativement au statut de ce chemin;

**ATTENDU** le Règlement numéro 193, adopté le 7 octobre 1974, décrétant que ce chemin était dorénavant un chemin public;

**ATTENDU QUE** le Règlement numéro 193 n'a jamais été modifié ni abrogé et est donc toujours en vigueur;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, pour procéder à une demande de modification du cadastre conformément à l'article 3043 du Code civil du Québec afin d'identifier à nouveau la route du Moulin au plan cadastral et d'assumer des honoraires de 600 \$ plus les déboursés et les taxes applicables pour ce faire.

**ADOPTÉE**

**2014-171**

**SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS**

**ATTENDU QUE** Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

**ATTENDU QUE** Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

**ATTENDU QUE** la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

**ATTENDU QUE** Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la municipalité de Kinnear's Mills écrive à la ministre



**KINNEAR'S MILLS**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

**QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE** la municipalité de Kinnear's Mills demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

**ADOPTÉE**

**2014-172**

**TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RÉGION DE THETFORD INC.**

Il a été résolu que la corporation municipale de Kinnear's Mills participe au Transport adapté de la région de Thetford inc. et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2015 au montant de 112,00 \$ par usager, soit pour un nombre de 1 usager pour une contribution totale de 112,00 \$.

Que les prévisions budgétaires 2015 soient adoptées telles que présentées par l'organisme délégué.

Que la ville de Thetford Mines agisse comme organisme mandataire tel que désigné par l'assemblée générale des municipalités.

Proposé par Madame Céline Landry  
Appuyé par Monsieur Patrice Nadeau

**ADOPTÉE**

**2014-173**

**CORRESPONDANCE**

Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

15 septembre 2014 : invitation au 69<sup>e</sup> Congrès et Salon forestier 2014 les 9 et 10 octobre à Saint-Georges-de-Beauce.

29 septembre 2014 : invitation au forum régional de la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches le jeudi 27 novembre 2014

**2014-174**

**COMPTES DU MOIS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	7 788,72
C0003490	Agence de revenu du Canada DAS	1 062,54
C0003491	Ministère du Revenu DAS	2 295,34
C0003492	Ville de Thetford Mines	542,00
C0003493	Petite Caisse	123,47
C0003494	Régie Intermunicipale région Thetford	854,02
C0003495	9039-4255 Québec Inc. (Beucesansfil)	68,93
C0003496	Ministre des Finances (Sûreté du Québec)	18 992,00



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

C0003497	Mégaburo	223,83
C0003498	Coop St-Jacques-de-Leeds	2 363,92
C0003499	Entreprises Sanifer	1 671,70
C0003500	Marc Prévost	560,50
C0003501	Fonds d'information sur le territoire	4,00
C0003502	8043981 Canada Inc. (Rona)	102,10
C0003503	Rick MacRae	6 806,53
C0003504	Pisciculture Goucan	1 350,00
C0003505	Serge Bolduc	1 437,18
C0003506	Gagnon Équipements	37,53
C0003507	Imprimerie Gingras et Fils	126,47
C0003508	Les Excavations B.G. Bilodeau inc.	459,90
C0003509	JUHoule Distribution	20,29
C0003510	Déneigement Nyl Carrier inc.	2 926,12
C0003511	A. Landry Paysagiste & Fils	160,74
C0003512	Équipement Lampron Sport	9 316,71
C0003513	Nova Envirocom inc.	16 673,67
C0003514	Pagéo enr.	1 938,00
C0003515	Gouttières Gilbert inc.	344,93
C0003516	Petite caisse	149,45
C0003517	Turgeon Maintenance et Fils	213,85
C0003518	Hélène Doré (Cours Yoga)	50,00
C0003519	Ecce Terra	1 782,11
C0003520	Les Excavations B.G. Bilodeau	1 404,85
C0003521	Ferme Marc Prévost enr.	1 462,33
C0003522	Lisette Beaumier (Cours danse)	50,00
C0003523	Cassandra Bolduc (Cours danse)	50,00
C0003524	Chantal Bolduc (Cours danse)	50,00
C0003525	Carl Dubois (Cours danse)	50,00
C0003526	Samantha Lachance (Cours yoga)	50,00
C0003527	Caroline Lambert (Cours danse)	50,00
C0003528	Hélène Prévost (Cours danse)	50,00
L1400021	Hydro Québec	646,95
L1400022	Bell Canada	316,40
L1400023	Société financière Grenco (Photocopieur)	256,39
	<b>Total</b>	<b>84 883,47</b>

## PÉRIODE DE QUESTIONS

### DIVERS

Aucun sujet n'a été traité au point divers.

2014-175

### LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 35.

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière